

# L'IND, une école où on se sent bien

## Plan d'Actions Collectives

*Chers élèves, chers parents, veuillez croire que nous mettons tout en œuvre pour que chacun se sente au mieux à l'IND et voit son parcours chez nous rempli de réussites à tous niveaux.*

- **Des problèmes scolaires ?**

Au **1<sup>er</sup> degré**, la première personne de contact quand quelque chose ne va pas est votre titulaire, ou un professeur, qui pourra mettre en place une remédiation immédiate en classe. Ensuite, des remédiations en math, français, anglais, sciences et EDM sont organisées pendant les heures d'étude. M. Coppine en est le responsable. De plus, la cellule PIA (Plan Individualisé d'Apprentissage) est à votre disposition pour vous aider. Contactez M Coppine qui désignera éventuellement un coach PIA (Mme Lallemand, Mme Leyder ou Mme Pochet). Si on le juge nécessaire, vous pourrez bénéficier de cours spécifiques destinés à vous remettre sur les rails : méthode de travail (avec Mme Leyder), gestion de son énergie (avec M Fraselle) ou confiance en soi (avec Mme Leherte).

Pour éviter un maximum de difficultés scolaires, nous travaillons également à la base en intégrant dans les ateliers obligatoires du vendredi un cours de méthode de travail (donné par Mme Leyder) et un cours de stratégies de lecture (donné par M Diederich) pour tous les élèves de 1C. Enfin, dans le cadre de son travail d'orientation (en partenariat avec le PMS), Mme Marlet donne des modules de connaissance de soi et de son profil d'apprentissage notamment.

Le session d'examens de juin est précédée par une semaine de préparation aux examens, au cours de laquelle une large place est accordée à la remédiation, la consolidation et le dépassement.

Au **2<sup>ème</sup> et au 3<sup>ème</sup> degrés**, les enseignants (et votre titulaire en particulier) restent à votre disposition. Des remédiations sont organisées en 3GT en math et en anglais. M Coppine en assure la coordination. Pour les autres élèves, des remédiations ponctuelles sont organisées en fonction des disponibilités des professeurs (qui le font bénévolement). N'hésitez pas à leur demander. En cas de gros problème de méthode de travail, vous pouvez contacter Mme Leyder.

Pour tous les élèves à besoins spécifiques (dyslexiques, dyscalculiques, dyspraxiques, avec trouble de l'attention, hyperactifs, à Hauts Potentiels,...), des aménagement raisonnables peuvent être mis en place par la cellule aménagements raisonnables. En font partie : Mme Marlet (coordinatrice en contact avec des professionnels), Mme Lallemand, Mme Thyron et M Tomanos. Pour y avoir droit, il faut transmettre le rapport (datant de moins d'un an) d'un spécialiste à un membre de la direction. Une fois ces aménagements acceptés par l'école, tous les professeurs doivent en tenir compte. Au-delà des textes légaux, l'équité fait partie des valeurs de notre école. Certains élèves bénéficient d'une intégration, en collaboration avec l'enseignement spécialisé.

Entretiens, sachez que les enseignants de notre école participent régulièrement à des formations, et que plusieurs conseillers pédagogiques les accompagnent pour les aider à vous faire progresser, à vous motiver davantage, à assurer plus de cohérence d'une année à l'autre et à vous conduire davantage vers la réussite, tout en maintenant nos exigences. A ce propos, nous testons parfois des méthodes pédagogiques différentes des pratiques usuelles. Merci d'y être réceptifs même si cela sort parfois des sentiers battus. Mais **pour réussir, peu importe la méthode utilisée, VOUS DEVEZ TRAVAILLER !**

- **Des problèmes avec d'autres élèves ? Quelque chose ne se passe pas bien à l'école ?**

Ne gardez pas cela pour vous. Les espaces régulés de paroles, proposés en collaboration avec l'AMO Chlorophylle et animés par les professeurs de religion, sont des endroits propices pour exprimer votre ressenti, vos émotions. Le but est que les élèves trouvent eux-mêmes les solutions afin de résoudre leurs problèmes et éviter ainsi que de petits conflits dégénèrent.

Mme Chaidron peut vous aider à mieux gérer votre stress et vos émotions. Formée dans le privé, elle peut vous aider dans ces domaines.

Ce n'est pas suffisant ? Alors les éducateurs sont à votre écoute ! N'hésitez pas à aller leur parler. Ils pourront dans la plupart des cas arranger les choses, avec ou sans sanction à la clé selon le cas. Ils sont au nombre de 7 : M Robinet, coordinateur des éducateurs et responsable des présences au 1<sup>er</sup> degré, Mme Gouard, responsable des présences au 2<sup>ème</sup> degré, M Bauvir, responsable des présences au 3<sup>ème</sup> degré, ainsi que Mme Culot, M Gourmet, Mme Forget et Mme Lepage.

Si vos problèmes relèvent plutôt de harcèlement (le harcèlement, *c'est une conduite intentionnellement agressive, adoptée par un ou plusieurs élèves, et qui se répète dans le temps*), alors parlez-en aux éducateurs qui feront appel à la cellule anti-harcèlement composée de professeurs (Mme Lallemand, Mme Lanotte, Mme Pauporté, Mme Pirotte, M Savogin et Mme Thonar). Après avoir parlé avec l'élève harcelé, ils convoqueront les harceleurs et leur feront rédiger et signer des engagements qu'ils sont prêts à respecter pour mettre fin au harcèlement. Le but est de faire prendre conscience aux harceleurs de leurs actes et de les faire évoluer positivement sans sanction. Si ça ne marche pas, ils seront convoqués devant le conseil de discipline.

Le conseil de discipline, composé d'un membre de la direction (M Coppine), d'enseignants (M Merrouche, M Savogin et M Schinckus), d'éducateurs (Mme Gouard et M Robinet) et de deux élèves issus du conseil des élèves, a pour but de faire réfléchir les élèves à leur comportement et éviter qu'ils ne le reproduisent. Nous cherchons à réinsérer les élèves et les remettre en selle. Des sanctions très lourdes (parfois avec sursis) pourront être prononcées. Les faits suivants (punissables par la loi et portant atteinte aux personnes ou à l'école) passeront systématiquement devant le conseil de discipline :

- Discrimination : stigmatisation de la différence par dénigrement, injures racistes, sexistes,...
- Agression physique ou vol
- Décrochage scolaire
- Manque de considération vis-à-vis d'un membre du personnel de l'école
- Manque de respect de la structure de l'école : vandalisme, atteinte à la réputation de l'école, perturbation du fonctionnement de l'école
- Usage asocial des réseaux sociaux

Veuillez noter que les sanctions de renvois (temporaire ou définitif) seront toujours prises par la direction (M Romain et/ou M Coppine), en concertation avec les professeurs.

Pour un problème grave avec un professeur, si vous ne parvenez pas à le résoudre en parlant avec ce professeur, merci de contacter Monsieur Romain, directeur.

- **Besoin de parler à quelqu'un d'extérieur à l'école ?**

Que ce soit pour des soucis personnels, familiaux, relationnels, médicaux ou d'orientation, le PMS est là pour vous !

- M. Bara (assistant social) reçoit le vendredi toute la journée les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> et du daspa : [francois.bara@aopl.be](mailto:francois.bara@aopl.be)
- Mme Germain (infirmière sociale) reçoit le mardi matin ou le jeudi toute la journée (une semaine sur deux) les élèves de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> : [sophie.germain@aopl.be](mailto:sophie.germain@aopl.be)
- Mme Gauché (psychologue) reçoit le mardi les élèves de 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> : [sophie.gauche@aopl.be](mailto:sophie.gauche@aopl.be)
- M. Glemot (psychologue), directeur du centre PMS de Neufchâteau, peut également recevoir certains élèves : [pierre.glemot@aopl.be](mailto:pierre.glemot@aopl.be)

Vous pouvez également les contacter via Smartschool, comme c'est d'ailleurs le cas pour tous les intervenants de l'école.

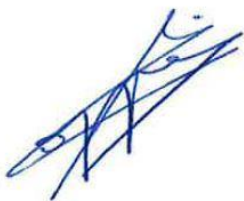
- **Et si malgré tout cela, vous souhaitez contacter quelqu'un d'autre...**

Alors nous pouvons faire appel à Medinam ou à un autre médiateur scolaire. Pour cela, il est impératif de passer par M Coppine ou M Romain qui en feront la demande officielle.

*Tout ceci est le fruit de nombreuses formations (direction, éducateurs et professeurs), du travail de réflexion du Comité de Pilotage, de la Cellule Réussite, du Comité de Prévention et de Protection au Travail, de la Cellule Anti-harcèlement, du Conseil de Discipline, de la Cellule PIA et de la Cellule Aménagements Raisonables. L'amélioration du bien-être dans notre école est également l'un des 3 objectifs majeurs que nous nous sommes fixés dans notre Plan de Pilotage. Nous comptons aussi sur le conseil d'élèves pour, ensemble, encore améliorer les choses et faire en sorte que chacun se sente bien à l'école.*

**L'IND doit être un lieu d'épanouissement et de convivialité pour tous !**

Pour l'équipe éducative,



M. Coppine, directeur adjoint



M. Romain, directeur